



Ci-dessus :
Nez de Jobourg

Unité 1.2.1

Côte à falaises déchiquetées

La côte sauvage de la Hague



Cette portion de côte à falaises, orientée vers le sud-ouest, est un paysage sauvage que l'on découvre tardivement par un réseau de voies perpendiculaires au littoral. Elle n'a que peu de relations visuelles directes avec son arrière-pays. Seul le sentier des douaniers de la pointe de la Hague offre au piéton une vision continue du trait de côte.

Un paysage mouvementé

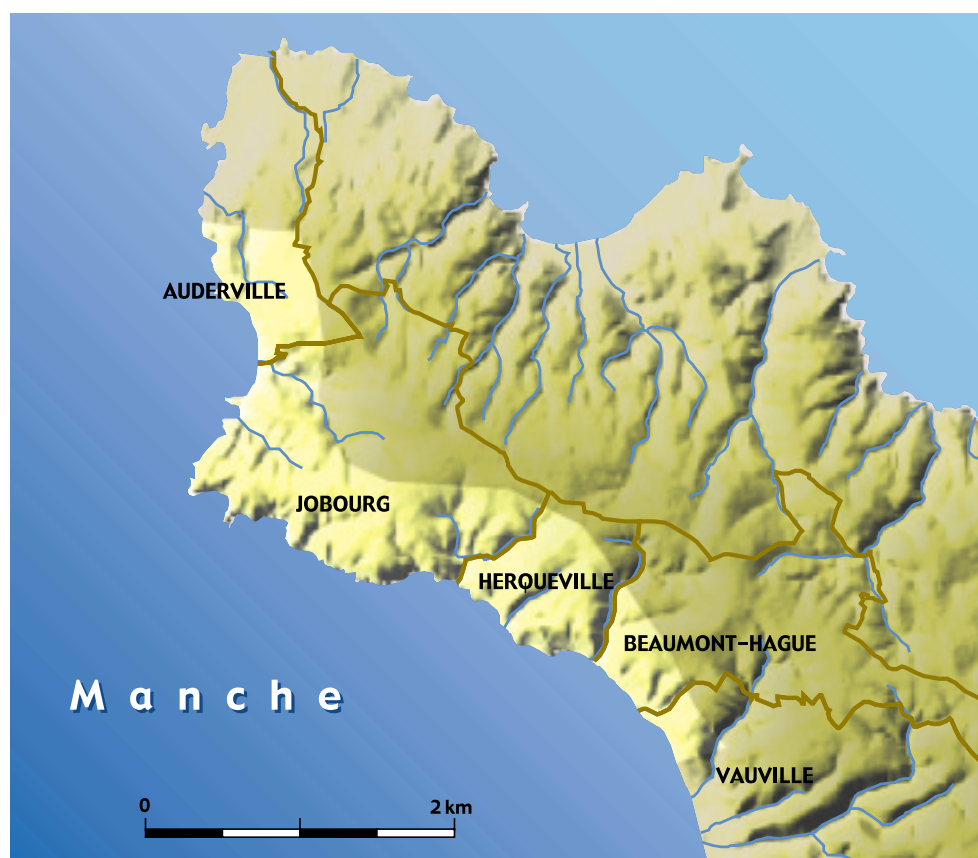
Du Rocher du Calenfrier au Houguet, la côte constitue un paysage mouvant défini par trois éléments : la mer, agitée, ourlée d'écume, battant sans cesse la côte dans le bruit des galets brassés ; le ciel, traversé des nuages que poussent les vents d'ouest ; et les falaises, tantôt rectilignes et verticales sur une dizaine de mètres quand elles sont taillées dans les dépôts périglaciaires, tantôt de dessin complexe où alternent pointes (Nez de Jobourg, Nez de Voidries, Côte Soufflée, Bec de l'Ane) et anses (du Cul Rond, de Pivette, du Tas de Pois), beaucoup plus hautes jusqu'à la convexité en landes qui s'élèvent à 100 mètres d'altitude.

Dans l'anse plus ouverte d'Ecalgrain, le paysage superpose, depuis la mer, un platier sombre, une étroite plage de sable et de galets clairs, la petite falaise verticale que les ruisseaux franchissent en cascades, un reflet de prairies dans un réseau de murets de pierres, la falaise supérieure convexe habillée d'une lande où jouent, selon les saisons, l'or des ajoncs d'Europe et de Le Gall et le rose des bruyères.

L'absence presque complète d'habitat renforce le caractère naturel de ce paysage.

Ci-contre :

La côte sauvage de la Hague.



Les vallons sont les seuls liens entre la côte et les paysages de l'intérieur

Cette image montre l'un des vallons qui mettent en communication la côte et son arrière-pays ; entaillée en gorge dans le plateau, ses bords sont tapissés par la lande.

Au premier plan, à droite, se déploient les paysages des drapés, comme suspendus entre la falaise vive battue par les flots et la falaise morte.

Ci-contre :

Le paysage maritime est perçu à travers des «fenêtres paysagères», créées par les vallons qui entaillent la falaise (Vallée des Moulinets).

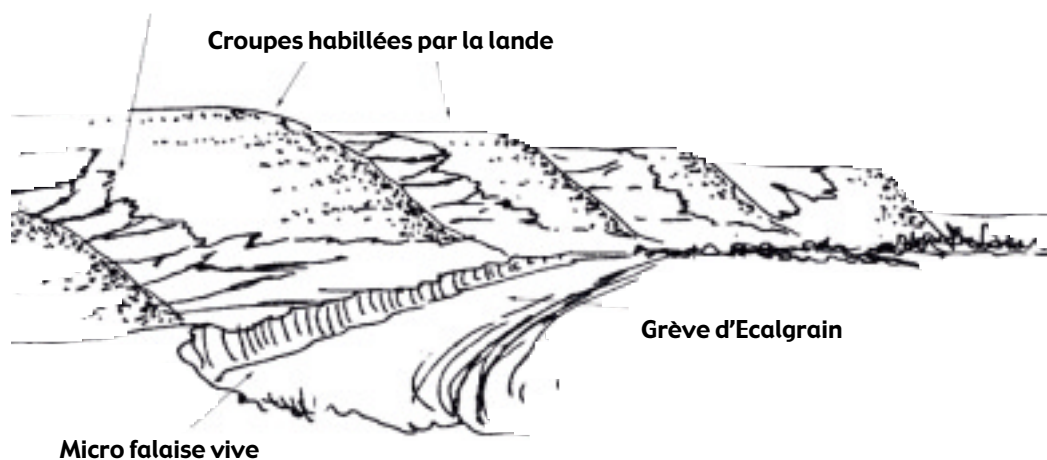


Un des lieux où “finit la terre”



Ci-dessus :
La baie d'Ecalgrain.

Enclosures en lanières



Ci-contre :
Les structures paysagères :
micro-falaise vive, prairies
suspendues des «drapés» et falaise
morte en fond de tableau.

Un paysage sauvage fait d'éléments naturels



Ci-dessus :
Les falaises de Pivette à Jobourg.



Ci-contre :
La lande et les enclos de murets
surplombant l'anse d'Ecalgrain

Couleurs de la pierre, couleur de la mer

Les textures sont disposées en strates successives : le plan d'eau, plus ou moins agité, dont la couleur varie du bleu sombre à l'argent et répond aux teintes du ciel, la grève de teinte claire, mêlée des amas noirs des varechs, les galets gris-jaunâtre et le platier rocheux sombre, le plan vertical de la falaise, plus ou moins élevé, d'un beige clair, les drapés vert jaune enclos de murets, la lande où s'expriment le rose vif des bruyères et l'or des ajoncs, enfin, par delà la ligne de crête, les verts anglais de rases pâtures se mêlent aux teintes sombres des vallons embroussaillés, parfois garnis de pins rabougris, d'un vert presque noir.

Une riche végétation de lande

Le caractère sauvage de cette unité doit beaucoup à sa couverture végétale, qui a conservé un aspect naturel proche du climax.

La frange côtière est, à l'exception des vallons et des zones pâturées, colonisée par la lande sèche à ajonc d'Europe, ajonc de Le Gall, bruyère cendrée et callune.

Les enclos sont constitués par des talus armés de moellons de granite et une strate

arbustive essentiellement composée de prunelliers. L'orme et le chêne pédonculé occupent les fonds de vallons frais, où ils se mêlent aux trembles et aux saules cendrés. Des chênes tors sont parfois présents. Les seuls signes tangibles de régression d'origine anthropique sont des plantations de conifères (cypres de Lambert) aux abords d'habitations et boisement de pins au voisinage de la retenue d'eau des Moulinets.

Ci-dessous :
La lande d'Herquemoulin
à Beaumont-Hague.



La “terre du granite”

L'image de ces paysages est dominée par la pierre. D'un gris chaud, légèrement rosé, elle affleure sur la falaise, émerge de la lande et constitue l'essentiel des murets et des quelques bâtiments qui émaillent ces scènes sauvages. Noircie par les algues sur l'estran, elle impose ses teintes claires sur le littoral. Les toitures traditionnelles sont de schiste bleu argenté.

Ci-contre :

Le granite et le schiste à Jobourg - village de Dannery.



Une légère évolution

C'est un espace qui subit peu de pressions car son exploitation, tant agricole que touristique, est peu aisée. La disposition de la côte ne permettant pas le mouillage des bateaux, l'influence de l'homme sur ces paysages apparaît modeste.

La seule altération importante fut la création de la retenue d'eau des Moulinets qui inonde un vallon à l'ouest d'Herqueville. La construction d'un escalier de béton et une plantation de pins achèvent d'artificialiser cette scène.

La préservation de ces paysages suppose une régulation de la fréquentation : aménagement et entretien du sentier de douaniers et maintien de l'intimité de la frange littorale. L'un des enjeux essentiels est la préservation des murets et structures en drapés qui tendent à s'embroussailler par manque d'entretien. Une réflexion sur la pérennité de ces formes et leur gestion future est nécessaire.

Ci-contre :

Les falaises au sud du hameau Thiébault à Jobourg.





Ci-contre :
L'anse de Seninval et le Nez de
Jobourg.



Communes concernées

• *Département de la Manche* : Auderville / Beaumont-Hague / Herqueville / Jobourg-Hague / Vauville.